

Département du Woleu/Tournée interparlementaire dans le 5e siège Serge Ndong Obame rend compte à sa base

PME
Oyem/Gabon

Il s'agit de la restitution des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale dite "session des lois" où il siège en tant que député.

SERGE Ndong Obame, député du Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV), dans le 5e siège du canton Woleu (département du Woleu), dans la province du Woleu-Ntem, par ailleurs président du groupe parlementaire dudit parti, a devisé, le 23 août dernier, avec les populations de sa circonscription électorale. Au menu, la restitution des travaux de la session ordinaire, dite "session des Lois", du Parlement. Pour mener à bien cette activité politique, l' élu local a regroupé au village Akok-Mbong-Seme, les auxiliaires de commandement, hommes, femmes et jeunes. Dans son rendu, le président du groupe parlementaire RV a indiqué qu'au total 18 projets de loi ont été soumis à l'examen de la première Chambre du Parlement, dont 15 ont été adoptés. Parmi lesquels, ceux portant sur le Code des hydrocarbures et de la réglementation du secteur tourisme. Un projet de loi qui, à en croire le parlementaire, devrait permettre à notre pays, d'accroître davantage sa



Le député Serge Ndong Obame a été chaleureusement accueilli par ses électeurs.



Une phase des questions-réponses avec les populations.

production pétrolière dans les années à venir. Tout comme le texte relatif au tourisme devrait booster ce secteur, avec à la longue, la mise en place d'une véritable politique gouvernementale. D'autres textes, non moins importants, ont également été présentés aux populations, notamment ceux relatifs à l'endettement du pays, à l'amélioration des conditions de vie et de travail des compatriotes de toutes les couches sociales, la construction des hôpitaux, des écoles et l'amélioration du réseau routier national. Cependant, leur attention a été plus attirée sur le projet de loi portant sur la légalisation du mariage coutumier dans notre



Les populations ont répondu massivement à l'appel de leur député.

pays. Une proposition de loi qui a été également adoptée, mais qui reste à finaliser avant d'être promulguée par le président de la République.

Le député n'a pas manqué aussi, de rassurer les pensionnaires de la Caisse nationale de la sécurité sociale (Cnss), de ce que leurs émoluments seront

de nouveau payés chaque fin du mois. C'est ce qui ressort de l'audition faite par les parlementaires, du nouveau directeur général de cette entreprise. Les chefs de villages ont, de leur côté, attiré l'attention de leur député sur le retard de 9 mois d'impayés de la prime qui leur revient de droit, par rapport à leurs collègues chefs de quartiers qui en perçoivent chaque fin du mois. Une situation que les plaignants ont qualifié injuste. L' élu s'est engagé à transmettre cette situation à qui de droit. De même, les villageois ont sollicité, de la part de l'État, la création dans tous les axes du canton Woleu, des Petites et moyennes entreprises (PME) créatrices d'em-

ploiés et génératrices de revenus. Les projets tels que la création d'une usine de transformation du bois dans la zone dite "Akouk Afane"; la transformation du dispensaire d'Ebeigne en Centre de santé; la formation en personnels soignants; l'amélioration des axes routiers; et la valorisation des sites du stade Engong et du mont Koum (axe Oyem-Bitam). Des doléances que le député devrait transmettre au ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, Roger Owono Mba, au cours de sa visite républicaine dans le chef-lieu du Septentrion et le département du Woleu, en milieu de cette semaine.

Département de Mulundu/2e siège Anatole Tsioukacka en pédagogue

G.L
Matsatsa/Gabon

LE député du 2e siège du département de Mulundu (Lastoursville), Anatole Tsioukacka, a récemment sillonné sa circonscription politique. De Mandjaye à Tsomandzala, en passant par Matsatsa, Manamana, Mamfoungui, Libongui, Moukoubi, Likeka, etc., le parlementaire, accompagné de son suppléant, François Douneni, a édifié ses différents interlocuteurs sur le travail accompli par l'Assemblée nationale au cours de la première session ordinaire du Parlement. De fait, il a laissé entendre que plusieurs textes ont été adoptés. Notamment le Code des Hydrocarbures, des textes relatifs à l'organisation de la justice dans notre pays et certains autorisant l'État à contracter des emprunts auprès de plusieurs établissements financiers. Résolument pédagogue, Anatole Tsioukacka a



Une vue de l'assistance lors du passage de la délégation du député dans un village. Photo de droite : Le député du 2e siège de Mulundu, Anatole Tsioukacka (2e à partir de la gauche), s'est voulu pédagogue.

avancé que tous ces textes devraient permettre d'améliorer, de manière significative, l'environnement économique dans notre pays tout en impactant positivement les conditions de vie des populations. En outre, en sa qualité de membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), Anatole Tsioukacka a tenu à mettre un terme à un certain nombre de rumeurs qui, du fait de son absence dans leur localité lors de la célébration du 12 mars en différé, avaient fini par conclure qu'il avait définitivement tourné le dos aux populations du 2e siège du dé-

partement de Mulundu. De fait, il a indiqué que son absence était justifiée par le fait qu'il était "en ce moment-là en mission à l'extérieur du pays". Une mission diligentée, a-t-il précisé, par la première Chambre du Parlement. Mettant à profit le séjour de leur élu au palais Léon Mba, les populations n'ont

pas manqué de lui exprimer leurs préoccupations. Notamment celles liées à l'absence des médicaments dans les centres médicaux, les difficultés d'accès à l'eau, l'électricité, la dégradation des conditions d'études, le conflit homme-faune, etc. Prenant "acte de toutes ces préoccupations", Anatole



Tsioukacka a précisé qu'il les porterait à la connaissance des membres du gouvernement. Si possible, par le biais des interpellations au cours de la prochaine session parlementaire dite budgétaire. Celle-ci s'ouvre le premier jour ouvrable du mois de septembre.